

Toulouse, le 23/09/21

Second degré : le véritable bilan de J.M. Blanquer

Quelques jours après la rentrée, le bilan tiré par les personnels du Second degré est sévère pour le ministre Jean-Michel Blanquer. Ne prenant pas la mesure des conséquences de la crise sanitaire, et refusant encore et toujours le plan d'urgence que nous réclamons depuis plus d'un an, il poursuit sa politique de restrictions dans l'Education nationale : à cette rentrée, l'académie se voit retirer 55 postes, quand elle scolarise 2.300 élèves de plus. On a donc ouvert l'équivalent de 5 à 6 collèges sans financer les postes de professeurs, CPE, vie scolaire nécessaires à leur fonctionnement.

Les classes débordent, en collège comme en lycée où les dotations sont calculées sur la base de 30 élèves par classe en collège, 36 en lycée.

Ce constat s'inscrit dans le prolongement de la politique menée depuis 4 rentrées : pratiquement plus aucune classe de collège ne compte moins de 26 élèves dans l'académie, le nombre de celles accueillant 30 élèves ou plus a doublé pour atteindre 30% du total des classes de collège. Au lycée, la réforme a permis de reprendre des moyens et de mutualiser ceux existants, en faisant exploser la notion de classe. L'académie a ainsi accueilli depuis 2017 près de 8.000 élèves supplémentaires ... pour un solde de postes nul !

Le mépris du ministre pour les personnels et les élèves se traduit aujourd'hui encore par l'annonce de nouvelles suppression de postes programmées pour la prochaine rentrée.

Face à cela, la pénurie de personnels est amplifiée par la faiblesse des rémunérations – les concours du Second degré ne font pas le plein depuis une bonne dizaine d'année, les démissions augmentent, et la couverture des postes comme le remplacement sont de plus en plus difficiles à assurer. La charge de travail imposée aux personnels, qui se voient de plus en plus systématiquement imposer des heures supplémentaires, représentant souvent une classe de plus, quand leur temps de travail hebdomadaire, mesuré par le Ministère il y a 5 ans, était déjà de 42h53.

Pour les élèves et leurs familles les conséquences en sont un recul de l'offre de formation (Spécialités fermées en lycée, options condamnées en collège et lycée) et une moindre disponibilité des équipes pour répondre aux besoins accrus des élèves après deux années scolaires perturbées par la crise sanitaire. Les seules réponses proposées passent par de nouvelles heures supplémentaires ponctuelles, dont le volume n'atteint même pas 5h hebdomadaires par établissement ... pour des centaines d'élèves !

Le ministre ne rate pas une occasion d'imposer une dénaturation des métiers, pour aller vers toujours plus de standardisation, privilégiant une logique du chiffre et du court-terme par nature incompatibles avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation, sauf à en changer le sens et la fonction.

Sur ces sujets portant essentiels, le ministre esquivé, feinte, réécrit son bilan, enjolive la réalité par des artifices de communication, mais n'entend ni la légitime colère qui s'exprime aujourd'hui dans les salles des professeurs, ni ne s'engage sérieusement pour les élèves. Il y a urgence à traiter ces sujets en regardant enfin la réalité en face !